

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1122 nommant les membres de la Commission des patentes (cercles extérieurs).

n° 1122

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 décembre 1940

Numéro JO
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro
31 décembre 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies: Vu l'arrêté n° 675 du 1er juillet 1939, réglementant la contribution des patentes, notamment en son article 20

Sur la proposition du chef du Service des contributions.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont nommés membres de la Commission chargée du classement des patentables pour l'année 1941 : Verele dfAli-Sabieh : Bareh Darar, Issa; Mogué Abbane, Issa; Cercle de Dikhil : Kaire Kayad, Issa; Ahmed Chamsan, Arabe: Cercle de Tadjoura : Hassan Ibrahim. Dankali; Ali Abdallah Goedi, Arabe. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.